

à Banyolas en 1804. Il obtint un concours, en 1830, une chaire au collège médical de San-Carlos, à Madrid, puis celle de physiologie comparée à l'Athénée scientifique, et fut médecin ordinaire de l'ex-reine Isabelle II. On lui doit, entre autres ouvrages : *Observations et réflexions sur la température de celles qui composent le climat de la capitale de Barcelone*; *Traité de la lepra-plastique ou Méthode pour réparer la destruction des paupières*; *De l'allération du sang et des systèmes vasculaires sanguins dans le choléra-morbus asiatique*; *Mémoire sur la colique de Madrid*; la *Philosophie médicale régnante, examen critique de ses fondements théoriques et principes généraux des réformes utiles qu'elle réclame*, le principal ouvrage de l'auteur, qui y examine surtout les différentes écoles modernes de la médecine française; *Examen critique de la théorie du professeur Florry sur les causes végétales et sur le mécanisme de l'agonie de l'homme*, etc.

HYSIES, en lat. *Hysis*, ville de l'ancien Péloponèse, dans l'Argolide. Les ruines de cette ville et de son acropole se voient de nos jours sur une colline près du bourg moderne d'Aklido-Kambos. C'est près de cette ville que les Argiens écrasèrent les Spartiates en 669 av. J.-C. Hysies fut détruite en 417.

HYSOON s. m. (i-son — mot angl.) Comm. Nom commercial de plusieurs sortes de thé. On dit aussi HYSOON. *Peau d'hyson*, Feuilles de rebut du thé hyson.

HYSOPE s. f. (i-zo-pe — lat. *hyssopus*, du grec *hysopus*, qui vient lui-même de l'hébreu *hiss*, chaire, et du grec *hysos*, arabe *hysop*, hysop). Bot. Genre de plantes, de la famille des labiées, tribu des saturées, comprenant plusieurs espèces, qui habitent l'Europe et l'Asie centrale. C'est une question plus curieuse qu'importante de savoir quelle était l'hyssop des livres saints. (P. Hofer.) *Salomon traité de tous les arbres*, depuis le cèdre qui croît sur le Liban, jusqu'à l'hyssop qui sort des murailles. (Renaud.) On écrit aussi HYSOPE.

— Encycl. Le genre *hyssop* renferme un assez grand nombre d'espèces, qui croissent en abondance dans l'Europe et l'Asie centrale. Toutes ces plantes sont très agréables par les temps chauds et quand on les froisse, une odeur forte, aromatique et pénétrante, due surtout à la présence d'une huile volatile, ou en les froissant, ou en les mâchant; on en retire un extrait aqueux, légèrement amer, et une liqueur spiritueuse, acide et très-active. L'hyssop officinale est très répandue en Europe; c'est une jolie plante vivace, buissonnante, qui se plaît dans les terres exposées au soleil, sur les rochers et les collines; elle vient, au contraire, fort mal dans les terres fortes, humides et ombragées. On la cultive assez souvent dans les jardins, surtout en bordures, à cause de ses fleurs, bleues le plus souvent, quelquefois roses ou blanches, et qui sont d'un effet agréable et fort recherchées par les abeilles. La plante d'ailleurs, est fréquemment usitée en médecine. On l'emploie contre l'asthme, les toux, les écoulements des narines, les maux de gorge, l'estomac, les embarras du poudon, ainsi que pour délayer et inciser les matières glaireuses; quelques praticiens en ont même fait usage, à la place du galban, contre l'hyssopie et l'hyssopie.

Employée à l'extérieur, elle est résolutive. On fait résoudre promptement, dit M. Cazin, les ecchymoses des paupières et de l'œil par l'application d'un sachet d'hyssop pilé et bouilli dans l'eau; on fomenté avec ce résidu peut convenir dans les contusions des autres parties du corps.

On se sert surtout des sommités fleuries. Quant à la plante ou aux plantes désignées sous le nom d'hyssop dans la Bible ou les auteurs grecs, on n'est pas d'accord à ce sujet.

HYSOPINE s. f. (i-zi-pi-ne — rad. *hyssop*) Chim. Glycoside extrait par Herberger des feuilles de l'hyssop officinale, et qui est soluble dans l'eau, dans l'alcool et dans l'éther. On dit aussi HYSOPINE.

HYSOON s. m. (i-son). V. HYSOON.

HYSTASPE, satrape de Perse, qui vivait au vi^e siècle avant notre ère. Il prit part à l'expédition que Cyrus fit contre les Messagètes, et, si l'on en croit Ammien Marcellin, il était chef des mages. — Son fils, Darius I^{er}, fut un des sept nobles qui détruisirent la dynastie des mages et se fit proclamer roi de Perse en 522.

HYSTASPIDÉ s. m. (i-sta-spi-dé). Hist. Nom patronymique des rois de Perse descendants de Darius I^{er}, fils d'Hystaspe; *La dynastie de HYSTASPIDES*.

HYSTATITE f. f. (i-sia-ti-te). Miner. Nom donné à une variété de cristallite ou fer titané, ce qui se trouve dans plusieurs parties de la Norvège, principalement à Trvedstrang, à Egerand et à Kragero.

HYSTÉRALGIE s. f. (i-sté-ra-lji — du gr. *hysterá*, matrice; *algos*, douleur). Pathol. Douleur de la matrice, sans lésion de l'organe.

— Encycl. Cette affection ne se rencontre que chez les femmes nerveuses, impressionnables ou hystériques. Elle reconnaît pour cause tous les excitants du système nerveux

et des organes génitaux, les veilles, les émotions morales vives, un régime stimulant, l'abus du coït, etc. Les symptômes de cette maladie sont ceux de la névralgie en général. Ainsi, les femmes atteintes d'hystéralgie éprouvent, dans la matrice, des douleurs lancinantes qui augmentent pendant la station et surtout pendant la marche. Celle-ci est même quelquefois impossible. L'exploration de l'utérus, soit par le spéculum, soit par le toucher vaginal, est extrêmement douloureuse. L'excrétion de l'urine et des matières fécales, l'accomplissement de l'acte vénérien, éveillent et augmentent ces douleurs. L'organe ne présente aucune lésion appréciable, et, malgré cela, lorsque l'affection se prolonge longtemps, la santé des femmes ne laisse pas d'être ébranlée. Les douleurs s'irradient au pil des aines, dans les lombes, dans tout l'abdomen et elles deviennent quelquefois insupportables. Il y a des spasmes, des palpitations, de l'étouffement, de l'anxiété, et tous les accidents qui accompagnent ce qu'on nomme les *névroses* après un accès d'hystéralgie. Les femmes qui éprouvent ces souffrances sont agacées, irritées, d'une impressionnabilité excessive; leurs digestions sont troubles et elles deviennent quelquefois pépées, des crampes d'estomac, ce qui tient à l'état nerveux qui maîtrise et bouleverse l'organisme, ainsi qu'aux préoccupations de l'exercice. La menstruation est plus ou moins troublée, les règles sont peu abondantes, irrégulières dans leur retour; leur approche est presque toujours marquée par un redoublement dans les crampes, les douleurs zéphyrées, et parfois même elles sont très-vives pendant toute la durée des règles, tandis que, dans quelques cas, au contraire, les maux sont soulagés et même momentanément un état de bien-être. (Grisolle.) Le pronostic de l'hystéralgie n'est pas grave; cette affection est très-rebelle et très-opiniâtre. Une fois disparue, il suffit de la moindre occasion pour la faire reparaître.

— Traitement. Si la femme est forte, plethorique, dit Grisolle, il faut commencer par lui ouvrir la veine du bras. Dans tous les cas, on prescrira le repos, la position horizontale, les bains tièdes ou frais très-prolongés, les injections narcotiques dans le vagin, une odeur forte, aromatique et pénétrante, due surtout à la présence d'une huile volatile, ou en les froissant, ou en les mâchant; on en retire un extrait aqueux, légèrement amer, et une liqueur spiritueuse, acide et très-active. L'hyssop officinale est très répandue en Europe; c'est une jolie plante vivace, buissonnante, qui se plaît dans les terres exposées au soleil, sur les rochers et les collines; elle vient, au contraire, fort mal dans les terres fortes, humides et ombragées. On la cultive assez souvent dans les jardins, surtout en bordures, à cause de ses fleurs, bleues le plus souvent, quelquefois roses ou blanches, et qui sont d'un effet agréable et fort recherchées par les abeilles. La plante d'ailleurs, est fréquemment usitée en médecine. On l'emploie contre l'asthme, les toux, les écoulements des narines, les maux de gorge, l'estomac, les embarras du poudon, ainsi que pour délayer et inciser les matières glaireuses; quelques praticiens en ont même fait usage, à la place du galban, contre l'hyssopie et l'hyssopie.

— Encycl. Le genre *hyssop* renferme un assez grand nombre d'espèces, qui croissent en abondance dans l'Europe et l'Asie centrale. Toutes ces plantes sont très agréables par les temps chauds et quand on les froisse, une odeur forte, aromatique et pénétrante, due surtout à la présence d'une huile volatile, ou en les froissant, ou en les mâchant; on en retire un extrait aqueux, légèrement amer, et une liqueur spiritueuse, acide et très-active. L'hyssop officinale est très répandue en Europe; c'est une jolie plante vivace, buissonnante, qui se plaît dans les terres exposées au soleil, sur les rochers et les collines; elle vient, au contraire, fort mal dans les terres fortes, humides et ombragées. On la cultive assez souvent dans les jardins, surtout en bordures, à cause de ses fleurs, bleues le plus souvent, quelquefois roses ou blanches, et qui sont d'un effet agréable et fort recherchées par les abeilles. La plante d'ailleurs, est fréquemment usitée en médecine. On l'emploie contre l'asthme, les toux, les écoulements des narines, les maux de gorge, l'estomac, les embarras du poudon, ainsi que pour délayer et inciser les matières glaireuses; quelques praticiens en ont même fait usage, à la place du galban, contre l'hyssopie et l'hyssopie.

HYSTÉRALGIQUE adj. (i-sté-ra-lji-ke — rad. *hysterálgie*). Pathol. Qui a rapport à l'hystéralgie ou qui la caractérise. *Douleurs hystéralgiques*. *Symptômes hystéralgiques*.

HYSTÉRANDRE adj. (i-stá-ran-dre — du gr. *hysterá*, matrice; *and*, mâle). Bot. Se dit des fleurs et des plantes qui ont les étamines insérées sur le pédoncule.

HYSTÉRANDRIE s. f. (i-stá-ran-dri — du gr. *hysterá*, matrice; *and*, mâle). Bot. Troisième classe du système sexuel de Linné, modifié par Richard, et comprenant les genres bractées, les fleurs ont des étamines en nombre indéfini, insérées sur l'ovaire.

HYSTÉRANDRIQUE adj. (i-stá-ran-dri-ke — rad. *hysterándrie*). Bot. Qui a rapport, qui appartient à l'hystérandrie; *Végétaux hystérandriques*.

HYSTÉRANGIE s. f. (i-sté-ran-ji — du gr. *hysterá*, matrice; *angion*, vase). Bot. Syn. d'HYSTÉRALGIE, genre de cryptogames.

HYSTÉRICISME s. m. (i-sté-ri-si-sme). Pathol. Hystérie peu intense, qui offre moins de certitude dans ses symptômes, et qui est moins sujette à des retours périodiques.

— Encycl. Dans cette affection, les symptômes, peu accusés, sont irréguliers dans leur retour périodique. (V. Hystérie et Hystéralgie.) Pour quelques auteurs, ce mot ne doit s'employer que pour exprimer la prédisposition aux attaques d'hystérie et l'apparition des phénomènes hystériques, qui peuvent à eux seuls constituer, pendant quelque temps, toute la maladie. C'est ainsi que l'on rencontre souvent des femmes qui n'ont que la sensation plus ou moins pénible de la boule, des palpitations, des pleurs, de la nausée, des bâillements, de la tristesse ou de l'hilarité sans cause; et ce n'est que l'aggravation de ces phénomènes accompagnés d'autres accidents, qui confirme l'hystérie.

HYSTÉRIE s. f. (i-sté-ri — du gr. *hysterá*, matrice, proprement ce qui est à l'extrémité, l'hilarité sans cause; et ce n'est que l'aggravation de ces phénomènes accompagnés d'autres accidents, qui confirme l'hystérie.

HYSTÉRIQUE s. f. (i-sté-ri-que — du gr. *hysterá*, matrice; *algos*, douleur). Pathol. Douleur de la matrice, sans lésion de l'organe.

— Encycl. Cette affection ne se rencontre que chez les femmes nerveuses, impressionnables ou hystériques. Elle reconnaît pour cause tous les excitants du système nerveux

nerus pour *uterus*, ventre, sein, et le sanscrit *udaran*, ventre, qui, selon eux, ont absolument la même signification étymologique). Pathol. Maladie des femmes, caractérisée par des convulsions générales, des suffocations et un appétit vénérien souvent irrésistible.

— Encycl. L'hystérie est une maladie dont le siège réside, suivant les uns, dans l'utérus; suivant les autres, dans l'encéphale. M. Landouzy la définit : une névrose de l'appareil générateur de la femme, revenant par accès apyrétiques et ayant pour symptômes principaux un sentiment pénible de strangulation, etc., et souvent des convulsions. M. Briquet ne pense pas de même; pour lui, l'hystérie est une névrose de l'encéphale, dont les phénomènes apparents consistent principalement dans la perturbation des actes vitaux qui servent à la manifestation des sensations affectives et des passions.

« Les phénomènes hystériques, dit-il, ne sont souvent que la répétition plus ou moins troublée des actes par lesquels se manifestent les sensations pénibles, les affections et les passions tristes et violentes. Enfin, ces mêmes sensations, par leur répétition fréquente, finissent par amener des lésions, soit dynamiques, soit matérielles, dans les organes à l'aide desquels elles s'opèrent, et ajoutent à la maladie un sentiment pénible qui vient compléter la scène dont se compose l'hystérie. »

L'hystérie est quelquefois désignée sous les noms *hysteria*, *passion hystérique*, *hystérie*, *hystéricisme*, *névrose de matrice*, *maux et attaques de nerfs*. L'hystérie est une des maladies les plus répandues. Sydenham disait qu'elle forme la moitié des maladies chroniques des femmes et, suivant M. Briquet, le quart de la totalité des femmes en est atteinte. Les causes les plus dissimulables, les plus singulières ont été citées comme provoquant cette affection. On a vu un grand nombre de personnes complètement étrangères à cette affection. Les circonstances qui y prédisposent le plus sont : l'âge de douze à trente ans; le sexe féminin (les auteurs qui considèrent l'hystérie comme une névrose, ne l'admettent, par conséquent, pas l'hystérie du sexe masculin); le tempérament, et ici, nous préférons le mot de Landouzy, consistant en une disposition particulière à cette affection, dans la facilité qu'a la femme d'être impressionnée péniblement, et non point le tempérament nerveux, attendu que le plus grand nombre des hystériques ont une constitution lymphatique-sanguine. On attribue une grande influence à la puberté. Il n'est pas douteux qu'indépendamment de l'âge ou de ce phénomène si lieu, il se observe le plus fréquemment l'hystérie, les changements qui surviennent dans les organes génitaux de la jeune fille n'agissent d'une façon notable sur la formation de la maladie. On a également rangé parmi les causes de l'hystérie l'abus des plaisirs sexuels. Il est difficile de savoir à juste à quoi s'en tenir sur ce sujet, attendu que, d'après les recherches de Parent-Duchâtel, il est très-rarement entré que les filles publiques, qui seraient tout particulièrement disposées, n'en sont que très-rarement atteintes. Enfin, une des dernières causes prédisposantes de l'hystérie sont, par les faits de parents hystériques, par le fait de l'hérédité, douze fois plus disposés à l'hystérie que les sujets nés de parents non hystériques; les moitiés des mères hystériques donnent naissance à des hystériques. Les hystériques ont 25 pour 100 de parents atteints de maladies nerveuses ou de maladies de l'encéphale. (Briquet.) Les causes occasionnelles sont : les émotions morales, l'irritation, l'aménorrhée, la dysménorrhée, la menstruation, la leucorrhée, la grossesse, l'accouchement, la suppression de certains exanthèmes ou flux anormaux, et enfin les diverses altérations de l'utérus.

L'hystérie s'annonce toujours par certains prodromes. On remarque un changement notable dans le caractère, une grande irritabilité, une mobilité d'esprit et d'humeur continue, des impatiences, des crampes, des inquiétudes, des fourmillements, surtout aux extrémités inférieures, un besoin de s'étendre, de s'étirer, de marcher, de changer de position; des idées tristes, des pleurs ou des frissons vagues, tantôt une chaleur brûlante, souvent un froid glacial sur les mains; des variations extrêmes dans l'appétit et les digestions; plus tard, des battements de cœur et des spasmes, qui provoquent la moindre cause; enfin, une gêne d'abord faible, puis très-pénible à l'épigastre et à la poitrine, et la sensation d'une boule qui monte plutôt de la poitrine que de l'épigastre. (Landouzy.) Les prodromes que nous venons d'énumérer sont ceux de la maladie. Quelquefois, cette dernière n'est que leur exagération, (*hystérie à forme non compliquée*). Le plus souvent, la maladie est caractérisée par des accès convulsifs qui, elles aussi, sont précédés de symptômes particuliers que nous appelons prodromes de l'attaque hystérique. Les prodromes des accès sont plus nets, mieux déterminés que ceux de la maladie générale. Ils sont brusques, subits; tantôt ils

se bornent à un frisson suivi de bâillements, de palpitations, de vertiges, de nausées, de pâlissements. Après quelques minutes de telles sensations, l'hystérie se déclare, et les accès convulsifs commencent. Les accès convulsifs ont un froid glacial qui s'étend du bas-ventre et de l'épigastre au cou, ou la sensation de constriction, qui s'étendait des mêmes parties et suivait le même trajet, déterminant, lorsqu'elle est parvenue à la gorge, une constriction ou une suffocation, celle, que la malade craint d'être étranglée ou suffoquée. En même temps surviennent des palpitations de chaleur au visage, une douleur de tête fixe et comme tétrante (des yeux, des têtes, des têtes d'oreilles, des crampes, des horribles, des coliques plus ou moins violentes, du météorisme qui peut être porté au point de simuler une grossesse et même un d'un coup, sans émission de gaz à l'arrivée de la malade ont plus ou moins complètement perdu connaissance. On en voit qui tombent dans l'extase ou le somnambulisme, qui tombent dans le syncope ou qui ont des idées délirantes et excentriques. Le délire prend dans certains cas la forme de l'inspiration et s'accompagne d'hallucinations variées. Parfois, il y a des vomissements, des étournements, pleurs, et ces derniers symptômes commencent ordinairement à la fin de l'attaque, qui se termine souvent par l'émission d'une urine limpide ou, beaucoup plus rarement, par des excréments utérins ou vaginaux plus abondants que de coutume. Il n'est pas rare de voir les paroxysmes hystériques revêtir cette forme non convulsive qui, dans d'autres cas, forme tout seulement le premier degré de l'attaque et précède l'apparition des convulsions. (Tardieu.)

Ces convulsions sont souvent très-violentes. Les malades agitent leurs bras et leurs jambes, les portent à droite, à gauche, se lèvent brusquement sur leur séant pour se laisser retomber ensuite. Les mouvements acquièrent une énergie extraordinaire; les bras et les membres fléchissent et se redressent alternativement avec une telle force que, si la malade est libre, elle fait des sauts, des bonds, des chutes épouvantables, et que, cinq ou six personnes ont peine à la contenir, et qu'elle se sent seule hors le temps des attaques.

L'abdomen est souvent rétracté et la compression exercée sur les viscères donne une sensation d'oppression. Dans un petit nombre de cas, la face est entourée d'une violente, comme dans l'épilepsie; quelquefois aussi, les malades rient, comme ces derniers, une écume abondante par la bouche.

Si l'accès se prolonge au-delà de quelques intervalles, la malade ne présente, au moment de l'attaque, aucun symptôme morbide; mais si les attaques convulsives sont rapprochées, on constate dans leur intervalle du malaise, de la céphalalgie, de la constipation, des étourtements, des palpitations, de la tristesse, etc.

L'hystérie est une maladie qui n'offre pas un danger réel, mais qui rend la vie insupportable par les inconvénients nombreux et les souffrances vives qui peuvent l'accompagner ou en être la suite. Lorsqu'elle est récente, on constate dans les attaques des accès subordonnés à l'influence toujours agissante des causes, elle est susceptible de guérison. Si les attaques ne cessent de leur cause, se répètent par suites habitude maladroite, ou renaissent plusieurs années de suite à certaines époques déterminées, la maladie est difficile à guérir. Dans le plus grand nombre des cas, elle est entretenue par des contrariétés et de déshagrains sans cesse renaissantes, dont l'action est encore augmentée par la susceptibilité et l'état mélancolique des malades. (Georget.)

M. Tardieu a exposé en peu de lignes son opinion sur le traitement de l'hystérie : Si les principales causes de l'hystérie résident dans les influences sociales, intellectuelles et morales, on comprend que la base du traitement consiste dans les moyens hygiéniques et surtout dans l'éducation. On ne saurait trop répéter que c'est dans une mauvaise direction des goûts et des sentiments de leur enfance et de leur jeunesse que les femmes puisent cette déplorable exaltation nerveuse qui dégenère si facilement en une véritable perversion morbide de la sensibilité, en une affection hystérique. Le régime physique n'est pas moins important à surveiller si l'on veut de bonne heure fortifier la constitution et la prémunir contre les accidents qui engendrent l'excès du tempérament nerveux. Nous ne pouvons développer ces principes, qui seront d'ailleurs facilement compris, et qui dominent la thérapeutique de l'hystérie. Il est impossible de l'admettre qu'il existe un système de traitement spécifique applicable à l'hystérie. Les antispasmodiques, ceux même dont les propriétés sont les plus équivoques, tels que la valériane, l'assa-fœtida, le musc, les narcotiques, l'opium à haute dose, dont on a voulu faire le remède héroïque de l'hystérie; la belladone, qui lui est, dans tous les cas, préférable; les lotions et les affusions froides; tous les moyens enfin viennent échouer trop souvent contre l'illustre remède toute spéciale d'un grand nombre d'hystériques, chez lesquelles les effets des médicaments sont tout à fait nuls ou dissimulés.

ment opposés à ceux qu'ils ont coutume de produire chez tous les autres malades.

HYSTÉRIQUE adj. (i-sté-ri-que — rad. *hystérie*). Path. Qui a rapport à l'hystérie; *Affection hystérique*. C'est dans le *délire hystérique* que la femme revient sur le passé, qu'elle s'élançait dans l'avenir. (Dider.) Qui est atteint d'hystérie; *Une femme hystérique*. La femme hystérique dans sa jeunesse se fait séduire dans l'âge avancé. (Dider.) *Claque hystérique*. Douleur vive, sur un seul point de la tête, que l'on éprouve pendant les accès d'hystérie.

— s. f. Femme atteinte d'hystérie.

HYSTÉROCARPE s. m. (i-sté-ro-ka-rpe — du gr. *hysteros*, postérieur; *karpos*, fruit). Bot. Syn. de HYSTOCHOLE.

HYSTÉRO-CATALEPSIE s. f. (i-sté-ro-ka-ta-lep-si — du gr. *hysterá*, matrice, et de *catalepsie*). Pathol. Hystérie compliquée de symptômes cataleptiques.

HYSTÉROCELE s. f. (i-sté-ro-sé-le — du gr. *hysterá*, matrice; *kéle*, tumeur). Chir. Hernie de la matrice.

HYSTÉROCYSTIQUE adj. (i-sté-ro-si-ti-ke — du gr. *hysterá*, matrice; *kystis*, vessie). Anat. Qui a rapport à la matrice et à la vessie.

HYSTÉROCYSTOCÈLE s. f. (i-sté-ro-si-ti-si-cé-le — du gr. *hysterá*, matrice; *kystis*, vessie; *kéle*, tumeur). Chir. Hernie simultanée de la matrice et de la vessie.

HYSTÉRO-EPILEPSIE s. f. (i-sté-ro-é-pi-lep-si — du gr. *hysterá*, matrice; *epilepsie*). Pathol. Maladie de l'utérus en général.

HYSTÉROPE s. m. (i-sté-ro-pé — du gr. *hysteros*, qui va lentement; de *uteros*, Chir. Instrument employé pour sonder et redresser l'utérus.

HYSTÉROPATHIE s. f. (i-sté-ro-pa-ti — du gr. *hysterá*, utérus; *pathos*, maladie). Pathol. Maladie de l'utérus en général.

HYSTÉROPHYSÉ s. f. (i-sté-ro-pi-sé — du gr. *hysterá*, matrice; *physé*, vent). Pathol. Accumulation de gaz dans la matrice.

HYSTÉRO-PROTON s. m. (i-sté-ro-pro-ton — du gr. *hysterá*, dernier; *proton*, premier). Rhéol. V. HYSTÉROLOGIE. On dit aussi HYSTÉRO-PROTON.

HYSTÉROPTOSE s. f. (i-sté-ro-pi-ti — du gr. *hysterá*, matrice; *ptosis*, chute). Pathol. Chute ou renversement de la matrice.

HYSTÉRORRHÉE s. f. (i-sté-ro-ré — du gr.

cette confusion des idées est souvent une véritable ineptie. L'exemple cité ordinairement, *Morianus et in media arma rummas*, Mourons et jetons-nous au milieu des armes, est une véritable distraction du poète, et cette phrase n'est pas moins ridicule que celle-ci : *Il fut brulé, pendu et ses tendres jetées au vent*. On dit aussi HYSTÉRO-PROTON ou HYSTÉRO-PROTON.

HYSTÉROLOGIE s. f. (i-sté-ro-lo-ji — du gr. *hysterá*, matrice; *logos*, oblique). Med. Obliquité de la matrice qui résulte fréquemment de la grossesse.

HYSTÉROMALACIE s. f. (i-sté-ro-ma-la-si — du gr. *hysterá*, matrice; *malakos*, mou). Pathol. Ramollissement du tissu de la matrice, qui rend cet organe sujet à se rompre pendant les efforts de l'accouchement. On dit aussi HYSTÉROMALAXIE.

HYSTÉROMANIE adj. (i-sté-ro-ma-ni — du gr. *hysterá*, matrice; *mania*, fureur). Pathol. Atteinte d'hystéromanie.

— Substantif. Personne atteinte d'hystéromanie; *Une hystéromane*.

HYSTÉROMANIE s. f. (i-sté-ro-ma-ni — du gr. *hysterá*, matrice; *mania*, fureur). Pathol. Fureur utérine, appétit furieux et maléfice des plaisirs vénériens, que la femme. On dit aussi HYSTÉROMANIE.

HYSTÉROMÈTRE s. m. (i-sté-ro-mé-tre — du gr. *hysterá*, matrice; *metron*, mesure). Chir. Instrument employé pour sonder et redresser l'utérus.

HYSTÉROPATHIE s. f. (i-sté-ro-pa-ti — du gr. *hysterá*, utérus; *pathos*, maladie). Pathol. Maladie de l'utérus en général.

HYSTÉROPE s. m. (i-sté-ro-pé — du gr. *hysteros*, qui va lentement; de *uteros*, Chir. Instrument employé pour sonder et redresser l'utérus.

HYSTÉROPHYSÉ s. f. (i-sté-ro-pi-sé — du gr. *hysterá*, matrice; *physé*, vent). Pathol. Accumulation de gaz dans la matrice.

HYSTÉRO-PROTON s. m. (i-sté-ro-pro-ton — du gr. *hysterá*, dernier; *proton*, premier). Rhéol. V. HYSTÉROLOGIE. On dit aussi HYSTÉRO-PROTON.

HYSTÉROPTOSE s. f. (i-sté-ro-pi-ti — du gr. *hysterá*, matrice; *ptosis*, chute). Pathol. Chute ou renversement de la matrice.

HYSTÉRORRHÉE s. f. (i-sté-ro-ré — du gr.

hysterá, matrice; *rhé*, ja coule). Pathol. Écoulement provenant de la matrice.

HYSTÉROSCOPE s. f. (i-sté-ro-sko-pe — du gr. *hysterá*, matrice; *skopos*, j'examine). Syn. peu usité de SPÉCULUM.

HYSTÉROSTOMATOME s. m. (i-sté-ro-sto-ma-to-me — du gr. *hysterá*, matrice; *stoma*, bouche; *tomé*, section). Chir. Instrument dont on se sert pour inciser le col de la matrice, dans les cas où la dureté squirreuse de cette partie rend cette opération nécessaire pour l'accouchement.

HYSTÉROSTOMIE s. f. (i-sté-ro-to-mi-ke — du gr. *hysterá*, matrice; *stoma*, bouche; *tomé*, section). Action d'inciser le col de la matrice pour opérer l'accouchement.

HYSTÉROTOME s. m. (i-sté-ro-to-me — du gr. *hysterá*, matrice; *tomé*, section). Chir. Instrument dont on se sert pour inciser la matrice. # Opération césarienne.

HYSTÉROTOMIE s. f. (i-sté-ro-to-mi — du gr. *hysterá*, matrice; *tomé*, section). Chir. Incision pratiquée sur l'utérus. Nom donné quelquefois à l'opération césarienne.

— Anat. Dissection de la matrice.

— Encycl. On désigne quelquefois sous ce nom l'opération césarienne; mais cette dénomination est tout à fait impropre, parce que l'opération césarienne ne se pratique que dans l'état de grossesse et en divisant d'autres tissus que l'utérus, tandis que l'hystérotomie peut être indiquée par d'autres causes que les difficultés de l'enfantement, et qu'en outre elle ne comprend qu'un incision de l'utérus ou une section du col de cet organe sans division d'autres tissus. On a dit encore que l'hystérotomie est l'opération césarienne vaginale; mais cette dernière opération implique toujours l'idée de grossesse et la nécessité d'un accouchement, circonstance qui peut ne pas exister alors que l'hystérotomie est indiquée pour d'autres motifs. L'opération consiste à pratiquer une incision au col de l'utérus lorsque, étant devenu squirreux, il ne peut point se dilater pour donner passage à un corps étranger quelconque renfermé dans sa cavité; d'autres fois, l'orifice se trouvant complètement obstrué, soit par suite d'adhérences avec les parties du vagin, soit par une déviation de la matrice, la cavité de celle-ci se remplit peu après des fluides provenant des menstrues, et au bout d'un certain temps, on est obligé de ponctionner le corps de l'utérus pour donner issue aux matières accumulées qui forment une tumeur plus ou moins vo-

lumineuse. Enfin, dans quelques cas, le col utérin est devenu cancéreux ou passé à l'état d'ulcère, et alors on en fait l'ablation totale. Toutes ces manœuvres sont bien différentes, comme on le voit, de celles qui constituent l'opération césarienne proprement dite. Ce n'est pas à dire que l'hystérotomie se pratique point dans le but de faciliter un accouchement; souvent, au contraire, il faut y avoir recours lorsque les bords calleux de l'orifice utérin ne peuvent pas se dilater facilement pour livrer passage à l'enfant. V. URÉTRES.

HYSTÉROTOMIQUE adj. (i-sté-ro-to-mi-ke — rad. *hystérotomie*). Chir. Qui a rapport à l'hystérotomie; *Procédé hystérotomique*.

HYSTÉROTOMOTICIE s. f. (i-sté-ro-to-mo-ti-si — du gr. *hysterá*, matrice; *tomé*, section; *ikos*, accouchement). Chir. Opération césarienne. On dit aussi HYSTÉROTOMIE.

HYSTRICHSIS s. m. (i-stri-kiss — du gr. *hystrix*, hérisson). Helminth. Genre de vers intestinaux.

HYSTRICIS s. f. (i-stri-si — du gr. *hystrix*, hérisson). Gen. d'un insecte diptère brachycère, de la tribu des mouches, comprenant plusieurs espèces qui habitent l'Amérique centrale.